

Rentrée 2024 : Les académies françaises improvisent pour remplacer les absents

écrit par Monique B | 4 septembre 2024



© US Dpt of Education/Flickr



© US Dpt of Education/Flickr

La prérentrée des enseignants a sonné ce vendredi 30 août, celle des jeunes ce matin, et avec elles, l'occasion de constater les absents sur les bancs. Ces problèmes récurrents ont mené certaines académies à des choix audacieux. Pour pallier le manque de personnel, des « visioprofesseurs » vont prendre le relais. Tandis que les réformes proposées par le gouvernement appellent à un

renfort des effectifs, l'Éducation nationale initie déjà la parade. En ce sens, elle pousse par ailleurs les professeurs à se tenir prêt à assumer plus de charge de travail.

Au total, 3 185 postes sont annoncés comme non pourvus en 2024 par l'Éducation nationale. Telle une rengaine populaire, les syndicats de la profession appellent, comme tant d'autres, à ce que des « solutions urgentes » soient apportées à cette crise qui perdure.

Parmi les réponses apportées, la débrouille. Certaines académies font ainsi le choix d'innover pour chercher les économies et convaincre dans le cas de remplacements. En ce sens, l'académie de Nancy-Metz, comme le rapporte *Les Échos*, met en place des « brigades numériques » de remplaçants. Celles-ci permettent de proposer plus facilement des remplacements en optant pour des visioconférences où ces remplaçants d'un nouveau genre ne pourront intervenir que sur sept semaines maximum. Après les nombreux tollés qu'a suscité cette mesure numérique, l'expérimentation semble cependant porter ses fruits. Après deux années, celle-ci est reconduite en allant jusqu'à renforcer ses équipes pour cette rentrée. De quoi laisser songeur.

« Les difficultés de recrutement et de remplacement sont telles qu'il faut trouver tous les moyens possibles pour qu'aucun élève ne se retrouve sans professeur pendant une période longue », explique auprès des *Échos* Christophe Hausermann, inspecteur pédagogique et référent chargé de la brigade numérique.

Pour cette rentrée, la volonté affichée de l'Éducation nationale est alors de contraindre un peu plus les professeurs dans le remplacement de leurs collègues absents. Le « pacte enseignant », qui avait fait parler de lui lors de son instauration la rentrée dernière, permettrait d'encadrer ces remplacements en offrant une rémunération supplémentaires en échange de ces missions. Cependant, les

règles pour en bénéficier cette années seront durcies. De quoi surprendre, tandis qu'une note de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) fait état du faible intérêt des enseignants pour ce système avec seulement 3 enseignants sur 10 (29%) qui s'étaient engagés dans le pacte à la rentrée 2023. Un courrier provenant des recteurs et envoyé aux chefs d'établissement affirme que « le volume de parts [du pacte] consacré au remplacement de courte durée dans le second degré sera très significativement majoré » par rapport à ce qui se faisait l'année passée. Pour rappel, une mission telle que celle de prendre part au dispositif « devoirs faits » permettaient de recevoir une rémunération forfaitaire de 1 250 € brut annuels.

D'autres idées émergent du côté des professionnels du secteur. François-Xavier Petit par exemple, directeur de l'institut d'innovation technologique et sociale Matrice, propose la mise en place d'une « réserve nationale ». Celle-ci consisterait, sur la même base que les pompiers volontaires, à ce que des personnes se rendent « disponibles pour un remplacement temporaire dans telle ou telle discipline ». Une solution symptomatique des difficultés de l'enseignement et de la crise traversée qui aurait le mérite de garantir le maintien des cours aux élèves du secondaire. Mais à quel prix ?

<https://www.francesoir.fr/politique-france/rentree-2024-les-academies-francaises-improvisent-pour-remplacer-les-absents>